

Le MONDE des PLANTES

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

FONDÉ EN 1898 PAR H. LÉVEILLÉ

ABONNEMENT		Directeur scientifique : H. BAUSSEN	RÉDACTION-TRÉSORERIE	
UN AN	Normal 250 fr.		Rédacteurs :	G. LEREDDE, 7, rue du Canard
	De soutien, à partir de 300 fr.	TOULOUSE		
	Etranger 300 fr.	G. DUPIAS, C. HAMANT, C. LEREDDE	C. C. P. : N ^o 1880.78, Toulouse	
Les Abonnements partent du 1 ^{er} Janvier				

Note floristique sur la " Région " de Montpellier

Par Jean-A. Rioux et Pierre QUEZEL.

Grâce à sa situation géographique privilégiée et la place qu'elle a toujours occupée dans la science dite « aimable », l'Université de Montpellier n'a cessé d'être un centre important d'excursions botaniques.

Au cours des siècles, RONDELET, RICHER DE BELLEVAL, MAGNOL, DE SAUVAGES, FLAHAULT, ont dispensé leur remarquable enseignement dans les divers faciès des environs immédiats ou lointains de cette ville.

Depuis le « *Botanicum Monspelicense* » de MAGNOL, de nombreuses flores locales ont été publiées, chacune contribuant à la connaissance toujours plus précise de notre patrimoine floristique. Avec GAUDRON, TOUCHY, THELLUNG, l'étude de la riche flore adventive s'est poursuivie parallèlement à celle de la flore autochtone. Enfin, l'école Zuricho-Montpelliéraine avec J. BRAUN-BLANQUET, a transporté sur le plan phytosociologique l'activité botanique de notre région. Aussi bien, considérant le recensement floristique des environs de Montpellier comme très avancé, G. KÜHNHOLTZ-LORDAT et G. BLANCHET ont-ils pu superposer au catalogue des végétaux vasculaires une étude de phytopathologie locale...

Ainsi, « bien peu de départements, en France, ont été mieux explorés que celui de l'Hérault. Il n'est pas de vallée, de colline, de localité ou d'habitat qui n'ait été parcouru non seulement par les nombreux botanistes de notre région, mais encore par les phytographes français ou étrangers attirés vers nos plaines ensoleillées ou nos garrigues odorantes pour en étudier la végétation si riche et si variée... » (DE REY-PAILHADE, *Soc. Bot. Fr.*, 1905).

Dès lors, il paraîtrait prétentieux de vouloir découvrir quelques « nouveautés » sur ces sentiers si rebattus ! Cependant, en herborisant sous la direction du P^r H. HARANT, nous avons pu colliger, au cours des derniers mois, quelques stations botaniques nouvelles. A ces stations nouvelles s'ajoute un certain nombre d'espèces ne figurant jusqu'à présent dans aucune flore de l'Hérault. Parmi celles-ci, il en est qui croissent sur les confins de notre territoire administratif. Sans mésestimer aucune-

ment les critiques qu'adresse Ch. FLAHAULT aux « *botanistes de département* », nous ne saurions passer sous silence des localités d'un intérêt synéco-éthologique sans conteste (vallée de la Virenque, de la Vis). La flore des « *grandes régions naturelles* » représente assurément un progrès incontestable, mais toujours fonction de la contribution locale, voire « *départementale* » d'un chacun.

1. *Azolla filiculoides* LMK. — Introduite au Jardin des Plantes de Montpellier, cette curieuse salviniacée a envahi le cours inférieur du Lez : en grande abondance dans les « roubines » de Lattes. Apparue depuis peu dans un point d'eau des environs de Lavalette (!) (!) où par sa pullulation elle ralentit considérablement la vie des espèces photophiles et des arthropodes à respiration aérienne, larves de moustiques en particulier (Brès).

2. *Melica pyramidalis* LMK. s.-sp. *ramosa*. — A Saint-Guilhem-le-Désert.

2 bis. ♦ *Wolfia arrhiza* (L.) WIMM. — Lavagne, sur le « Plateau des Feuilles », près de Saint-Martin-de-Londres.

3. *Hyacinthus romanus* L. (*Bellevalia romana* RCHB.). — Cette liliacée méditerranéenne, signalée uniquement dans notre région aux environs de Béziers (très rare) a été recueilli (!) dans le « bois de Cyprès chauves » aux bords du Lez (Lavalette). L'exemplaire récolté, confié aux soins de G. BLANCHET, a été introduit au Jardin des Plantes où il se maintient (2).

4. *Hydrocharis morsus-ranæ* L. — Nous avons retrouvé cette espèce près de Mauguio (embouchure du Salaison). Signalée par LORET et BARRANDON. La plupart des floristes locaux la considéraient comme disparue de la région. Végète abondamment dans une unique roubine en compagnie de :

Utricularia vulgaris L. *Hippuris vulgaris* L.
Potamogetum et *Myriophyllum* divers.

(1) (!) : auctores.

(2) Fructification massive observée en mai 1950 (*M. des Pl.*, n^o 269, juin 1950).

5. *Asphodelus fistulosus* L. — Montpellier, chemin du Pioch de Boutonnet.

6. *Galanthus nivalis* L. — Fréquent dans les taillis de noisetiers bordant la vallée inférieure de la Virenque, en compagnie de :

Anemone ranunculoïdes L. *Aconitum vulparia* RCHB.

Lathraea squamaria L.

Anemone nemorosa L. *Doronicum pardalianches*

Corydalis solida (L.) SM. (L.) JACQ.

7. *Parietaria lusitanica* L. — Espèce caractéristique de l'association à *Phagnalum sordidum* et *Asplenium glandulosum* (BR.-BL.). Signalée en quelques rares points des falaises de la Gardiole (BRAUN-BLANQUET) et au Signal de Saint-Bauzille-de-Montmel (RODRÉ). Croît également sur les rocs des Georges de la Mosson, au S.-W. de Saint-Jean-de-Védas (!), en compagnie de :

Cneorum tricorom L. *Phagnalum sordidum* (L.)

Melica bauhini L. DC.

Teucrium flavum L. *Asplenium glandulosum*

Sedum dasyphyllum L. Lois.

8. *Euphorbia terracina* L. — Terrain sablonneux du littoral au Grau de Vendres (!).

9. *Silene armeria* L. — Cette gracieuse caryophyllacée fréquente sur les rochers des Cévennes descend, parmi les cailloutils du lit de l'Hérault, à Saint-Etienne-d'Issensac.

10. *Fumaria spicata* L. — Devenue très rare aux environs immédiats de Montpellier. G. KÜNHOLTZ-LORDAT et G. BLANCHET ne la signalent qu'au Jardin des Plantes. Retrouvée au quartier de Saint-Eloi (abondante).

11. ♦ (3) *Anemone ranunculoïdes* L. — Vallée de la Virenque.

12. *Teesdalea coronopifolia* (BERGERET) THING (T. *lepidium* DC.). — Landes à *Sarothamnus*, en compagnie de *Teesdalea nudicaulis* (L.) R.BR., à Saint-Vital, massif du Caroux (850 m.). Espèce généralement cantonnée dans la zone de l'Olivier.

13. *Thlaspi arvense* L. — Dans le Midi, espèce cantonnée sur les terres cultivées des montagnes. Bords d'une vigne à Celleneuve, près Montpellier (!).

14. *Roripa silvestris* (L.) BESSER. — Bords de l'Hérault, à Saint-Etienne-d'Issensac.

15. *R. austriaca* (CRANTZ) BESSER. — Bords du Lez au Pont-Juvenal.

16. *Chameelina microcarpa* ANDRZ. (*C. silvestris* WALR.). — Cette messicole rare dans la plaine languedocienne a été récoltée sur le ballast de la gare de Vic-Mireval (très certainement introduite).

17. *Malcomia africana* (L.) R.BR. — Rudérale, sporadique dans nos régions, disparue depuis longtemps de Grammont où « un ravageur égoïste l'a détruite » (LORET et BARRANDON). Retrouvée aux bords d'un chemin près du Moulin de Sauret, aux environs de Montpellier (!).

18. ♦ *Viola mirabilis* L. — Taillis de Chênes blancs de la vallée de la Virenque.

19. *Geum silvaticum* POURR. — Espèce méditerranéo-montagnarde descendant rarement

dans la plaine languedocienne (Murviel : LOR. et BARR.). A Lavalette non loin du Lez.

20. *Cytisus triflorus* L'HÉRITIER. — Taillis à *Quercus ilex* et *Erica arborea* dans les Gorges d'Héric (!).

21. *Trigonella corniculata* L. — Après avoir à peu près disparue de notre flore locale depuis un demi-siècle a été retrouvée par H. HARANT et G. BLANCHET à Rieucoulon (1946). Se répand : Gare de Vic-Mireval (!) ; Murviel et Grabels (BLANCHET).

22. ♦ *Medicago ciliaris* (L.) WILLD. — Terrains salés. Vendres. Chalet Despous, près de Mauguio. Abondant. Nouveau pour le Languedoc.

23. *Amorpha fruticosa* L. — Cette espèce nord-américaine, qui a définitivement colonisé les berges du Rhône en Camargue, semble progresser vers notre région : Lunel (GAUSSET), bords du Lez à Lavalette (!).

24. *Galega officinalis* L. — Rare dans l'Hérault ; espèce adventice. A Montferrier (BOULOUIS).

25. *Vicia sicula* Guss. — Déjà recueillie au début du siècle dans une « vigne » près de La Paillade (PAVILLARD). Nous a été apportée de la Pompignane (HARANT) où elle croissait dans un jardin potager. Cette adventice, signalée dans le Var et les Alpes-Maritimes, semblerait donc en progression vers l'Ouest.

26. *V. atropurpurea* DESF. — Cette espèce circum-méditerranéenne, considérée comme rare dans les anciennes flores locales, a été trouvée avec une assez grande fréquence au cours de l'année 1948 : Aresquières, aux bords des étangs (!) ; aux environs de Grammont (!) ; à Montferrier (BLANCHET).

27. ♦ *V. calcarata* DESF. — Champs de blés, abondante dans la région juxta-littorale : Mauguio (!), Valras (!).

28. ♦ *V. vestita* BOIS. — Quelques exemplaires dans un champ de blé, près de Candillargues (!).

29. *Lathyrus ochrus* (L.) DC. — Champ de céréales aux sources du Lez.

30. ♦ *L. vernus* (L.) BERNH. — Espèce caractéristique du *Querceto-Buxetium* ; basse vallée de la Virenque.

31. ♦ *L. articulatus* L. — Chemin de Terral (terrain inculte).

32. ♦ *Oenothera sinuata* MICH. — Espèce américaine. Vignes du cordon littoral entre Roquehaute et la mer, vraisemblablement introduite par le canal du Midi.

33. *Cotinus coccygia* (BAUHIN) MILLER (*Rhus cotinus* L.). — Cette décorative anacardiacee formant dans la région pré-alpine un stade de dégradation des forêts de Chênes blancs, est considérée par J. BRAUN-BLANQUET comme une relique glaciaire dans la plaine méditerranéenne. Relativement fréquente dans le Gard : Château de Beck, près de Vauvert (!).

Récoltée par C. FLAHAULT sur le versant Nord du pic Saint-Loup. Au ravin des Arcs (!). Ces stations, jointes aux localités de la vallée inférieure de la Dourbie (COSTE), semblent

(3) ♦ Plantes nouvelles pour l'Hérault (*Echium parviflorum* MENCH déjà signalé. *M. des Pl.*, n° 260-261, sept.-oct. 1949).

constituer la limite occidentale de cette espèce. De toute façon, définitivement acquise à la flore de l'Hérault.

34. *Convolvulus althæoides* L. — Localisée dans la zone littorale méditerranéenne. Espèce à éclipse. A disparu de sa station classique de la route de Ganges. Importante station, face à la gare de Vic-Mireval (!). Près d'une villa à Substancion (PUISSÉGUR). Chemin de la Paille.

35. *Convolvulus tricolor* L. — Espèce à éclipse. Les Aresquiers, Lattes.

36. *Primula elatior* (L.) SCHREB. — Cantonée dans la région montagneuse de l'Hérault; descend à Navacelle sur les berges de la Vis (230 m.) (!).

37. *Physalis fusco-maculata* (DE ROUVILLE) THELLUNG. — Adventice de la Flora Juvenalis (4). En grande abondance aux environs de la ville (Les Aubes, Rimbaud, Montmort) et jus- qu'à Palavas-Carnon.

38. ♣ *Lathræa squamaria* L. — Taillis à Co-

rylus aux bords de la Virenque.

39. *Lippia canescens* HUMB. BONP. et K. — Très abondant aux environs de Montpellier : chemins de Celleneuve à Lattes (!) et du Pioch de Boutonnet (H. HARANT).

40. *Salvia verticillata* L. — LORET et BARRAN- DON considèrent cette espèce comme faisant à peine partie de la flore de l'Hérault. Nous avons noté sa fréquence relative dans les Cévennes méridionales : nombreuses stations distinctes dans la région du Vigan (!). Descend exception- nellement dans la plaine languedocienne : au bord d'un fossé aux environs de Lunel (GAUSSET).

41. *Aster squamosus* L. — Halophyte adven- tice en voie d'extension : Palavas (rive gau- che) (!), Mauquo (!), Vias (!), Vendres (!).

Travail du Laboratoire d'Histoire Naturelle,
Faculté de Médecine de Montpellier.

(4) La « Flora juvenalis » en 1950 (*M. des Pl.*, n° 272, nov. 1950).

Ceterach officinarum dans le Nord

par A. BERTON (Douai)

Cette Fougère est ici près de sa limite sep- tentrionale, ainsi que l'expose BOULAY dans sa « Révision de la flore des départements du Nord de la France », II (1879), p. 30, au sujet de sa présence à Fiennes (Pas-de-Calais, 18 km. E.-S. E. du Gris-Nez). En 1880 il la retrouve, abondante, près de Marquise (Vallée-Heureuse). — MASCLEF (1886) donne des localités voisines, ainsi que Dannes et Neuchâtel (15 km. S. de Boulogne). — GODON (1909 et 1910) signale le *Ceterach* dans l'Avesnois, sur le calcaire givé- tien.

Les flores régionales modernes (BONNIER, GOFFART), signalent la plante à Douai (ou à Frais-Marais, hameau de Douai); cette indica- tion est tirée de MASCLEF, qui visita Frais- Marais probablement en 1882. Mais j'y ai cher- ché en vain le *Ceterach*; j'ignore d'ailleurs la

localité précise; et GOSSELIN (publications de 1893 à 1910) ne signale pas cette Fougère.

En revanche, j'en ai découvert un pied à Douai même, dans un mur du quai de la Scarpe, exposé au S.-E., à 1 m. au-dessus de l'eau (mai 1949); des conditions de chaleur et d'humidité sont ainsi réalisées. La plante peut donc se trouver dans la région; mais elle y est très rare.

A. LACHMANN l'a observée (un pied) sur le mur d'une écluse entre Hazebrouck et Merville, en avril 1950. Je l'avais vue abondante, au prin- temps 1940, sur le calcaire givétien des envi- rons de Trélon (Morenrieux; tranchée de che- min de fer à Glageon) : confirmation des don- nées de GODON. — Plus à l'E., dans les Arden- nes, sur calcaire à Chooz, le long de la Meuse (1938).

Enfin, plus au S.-E. encore : mur du cimetière de Hesseling, près Alsting (environs de For- bach), abondante, septembre 1939.

Relativement répandu dans l'Avesnois, dans les environs de Chooz et de Marquise, le *Cete- rach* semble n'être qu'accidentel à Douai et à Hazebrouck.

Sur la présence d'une Sphaigne au Lautaret

Par Jules OFFNER (Grenoble).

Après CORBIÈRE et RÉCHIN (1) qui ont les premiers signalé *Sphagnum acutifolium* au Lautaret, en 1899, j'y ai retrouvé cette espèce, il y a une trentaine d'années (2), et déjà relevé l'observation de R. DOUIN (3) qui, en 1925, avait parlé de « l'absence totale des *Sphagnum* » au Lautaret. Quoi qu'en pense notre confrère R.-B. PIERROT (4), cette présence n'a rien de surprenant. ALLORGE a récolté ce même *Spha- gnum* dans plusieurs lacs du Briançonnais, entre 2.000 et 2.450 m. d'altitude, et l'abbé RAVAUD a trouvé un autre *Sphagnum* dans le massif des Grandes Rousses, au lac Besson, vers 2.000 m. d'altitude. Des Sphaignes croissent au sommet de Pierre-sur-Haute, dans les Monts du Forez,

à 1.640 m., et il ne serait pas difficile de re- cueillir d'autres faits montrant que certains *Sphagnum* sont des espèces de haute montagne. On sait, d'autre part, que ces Mousses attein- gnent les régions arctiques.

BIBLIOGRAPHIE

(1) CORBIÈRE (L.) et RÉCHIN (J.). Session dans les Hautes-Alpes. Excursions bryologiques. *Bull. Assoc. franç. de Bot.*, II, 1899.

(2) OFFNER (J.). Sur quelques plantes nouvelle- ment signalées en Dauphiné et en Savoie. *Bull. Soc. bot. de Fr.*, LXXIV, 1927, p. 288.

(3) DOUIN (R.). Les Muscinées de la région du Lautaret. *Rev. gén. de Bot.*, XXXVII, 1925, p. 241.

(4) PIERROT (R.-B.). Muscinées du Lautaret. *M. des Pl.*, 1951, n° 274-275, p. 15.

Nouvelle localité française du *Leptodictyum trichopodium*
(SCHULTZ.) WARNST. var. *Kochii* (BR. EUR.) BROTH.

Par A. LACHMANN (Tourcoing).

Dans le lot de Muscinées récoltées le 25 septembre 1950 sur une série de palis formant digue dans la Nieppe canalisée (Nord), M. BIZOT, de Dijon, auquel j'avais soumis quelques échantillons critiques, a reconnu le *Leptodictyum trichopodium* var. *Kochii*, mousse rare et mal connue en France. Selon ce bryologue, les quelques localités d'où elle est signalée doivent être considérées comme douteuses en raison de sa ressemblance avec le très variable *Leptodictyum riparium* (L.) WARNST.

L'espèce avait déjà été indiquée dans notre région des bords de l'Aa à Saint-Omer par GASILIEN (*Catalogue des Muscinées du Nord de la France*, par G. DE LAMARLIÈRE, 1895). Mais la mousse de Nieppe dont je viens de retrouver un bel échantillon le 28 mars dernier, se montrant identique à un exsiccata de LOESKE auquel le déterminateur l'a pu comparer, il a paru intéressant de signaler une localité présentant toute garantie de certitude, de donner à cette occasion quelques détails sur les conditions écologiques stationnelles de la plante, de noter au passage le groupement d'espèces auxquelles dans le présent cas elle s'associe et de préciser certains caractères descriptifs permettant de la détecter plus aisément.

En forêt de Nieppe (Nord), la rivière de ce nom, canalisée sur une notable partie de son parcours, décrit quelques méandres entre Pré-à-Vin et l'Écluse du Grand-Dam. Pour endiguer ses eaux et affaiblir l'érosion des bords, la berge argileuse a été palifiée sur une certaine longueur par une trentaine de pieux distants de 10-30 cm. de la rive. Ceux-ci, épais d'un dm. à peine, écartés les uns des autres d'un demi-mètre, émergent du canal de 20 cm. environ le jour du relevé. Leurs têtes se montraient coiffées et emmanchées de mousses diverses. Sur l'un des piquets, *L. Kochii* formait touffe dans une entaille en partie colmatée par une boue argilo-sableuse sensiblement calcareuse (effervescence prononcée à l'acide). Même substrat mêlé de débris végétaux pour un bel échantillon surmontant la partie plate d'un palis voisin. Au contact de l'eau certains des rameaux se sont englués d'une sorte d'écume fangeuse flottant en surface du canal et qui accusait également une réaction calcaire.

Ont été récoltées, en outre, sur la partie émergée de cette rangée de piquets, les Mousses suivantes rangées par ordre d'abondance : *Calliergonella cuspidata*, *Leptodictyum riparium*, *Amblystegium serpens*, *Ceratodon purpureus*, *Barbula unguiculaia*, *Cratoneurum filici-*

num, *Oxyrrhynchium speciosum?*, *Hypnum compressiforme* var. *uncinatum*, *Bryum capillare* proche de la var. *faccidum*, *B. erythrocarpum* à tomentum bulbifère, *Eurhynchium velutinum* et *Didymodon luridus* à même le bois pourri. Flottant sur l'eau entre les pieux, quelques rosettes de *Riccia fluitans*. A l'opposé des autres *Hypnum hydro-hygrophiles* le plus souvent emmêlés, *L. Kochii* formait des touffes pures d'un vert jaunâtre brillant en surface des pieux, de teinte plus sombre et mate en position latérale.

Pour l'ensemble de ses caractères végétatifs et sa floraison monoïque, la plante de Nieppe répond parfaitement à l'excellente description de LIMPRICHT (*Laubmoose Deutschlands...*, Bd III, pp. 336-7). Comparé au *L. riparium*, *L. Kochii* a les touffes pelotonnées plus molles, brunes à l'intérieur, les tiges et rameaux plus fragiles; la nervure plus forte entre dans l'acumen. Mais le tissu de la feuille surtout présente un caractère discriminatif manifeste et indubitable. Les cellules du *Kochii* sont en effet beaucoup plus larges et bien plus courtes que celles du *riparium*. En prenant des mesures sur un point donné (moitié supérieure entre la nervure et le bord) d'une feuille raméale de chacune des deux espèces, j'ai obtenu l'indice cellulaire suivant : *Kochii* larg. 11 μ /long. 25 μ = 1/2; *riparium* larg. 8 μ /long. 80 μ = 1/10. Il est vrai le rapport 1/2 est un cas extrême; pour l'ensemble du tissu moyen il est d'environ 1/4. Je soulignerai à ce propos, la divergence qu'on remarque, au sujet de cette espèce dans les diagnoses de nos deux Flores françaises. BOULAY note : « Cellules moyennes un peu plus larges et plus courtes (8 à 10 sur 1). »

HUSNOT écrit : « Cellules moyennes sub-hexagonales, beaucoup plus larges... (5 à 6 sur 1). » Les échantillons du *Bryotheca Europaea* de RABENHORST ont un indice cellulaire de 1/5 chez le type; de 1/3 chez la forme *laxa*. Ces chiffres montrent que le rapport oscille autour de 1/4 comme le précise LIMPRICHT, ce qui se vérifie dans la Mousse de Nieppe.

Leptodictyum trichopodium var. *Kochii* n'avait pas encore été signalé dans le département du Nord. Mais la proximité de la récolte de GASILIEN et la similitude des stations porte à croire que l'espèce existe sur d'autres points de notre région où, grâce au réseau serré des canaux, cours d'eau et wattergands, les conditions stationnelles requises ne lui font pas défaut.

BIBLIOGRAPHIE

LE GALLO (Père P.). — Esquisse générale de la Flore vasculaire des îles Saint-Pierre et Miquelon, suivie d'un supplément sur les Algues marines. *Contribution Inst. bot. Univ. de Montréal*, n° 65, 84 p., 29 fig., 1949.

C'est sous l'aspect d'une promenade à travers l'Archipel que l'A. présente cette flore (512 espè-

ces indigènes ou introduites). Ces îles présentant de nombreuses tourbières ont le tiers de leur flore représentée par les Cypéracées. Les éléments les plus anciens d'origine américaines, européennes et arctiques, sont débordés par les éléments jeunes et agressifs de la flore subarctique. La flore algologique marine est donnée sous forme d'un catalogue avec localités.
C. L.

L'*Anthurus aseroiformis* et sa dispersion

Par F. MARGAINE et E. WALTER.

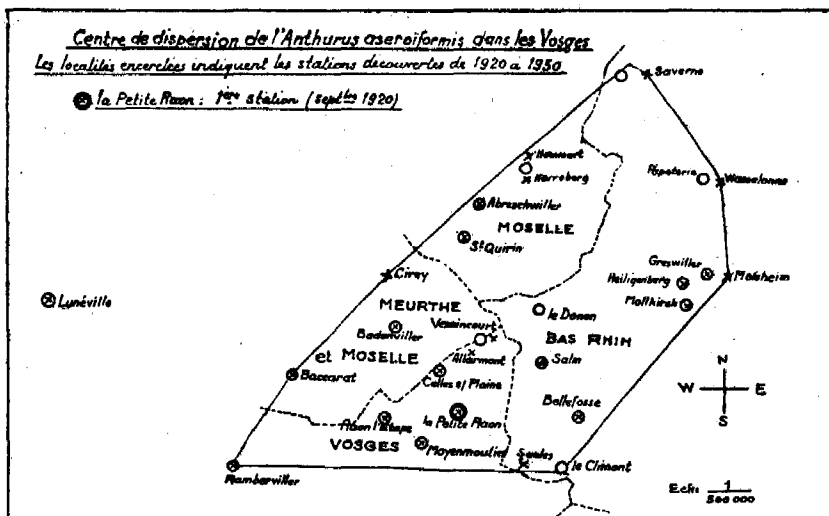
DESCRIPTION.

L'*Anthurus aseroiformis* MAC ALPINE est cette Phallacée australienne qui a fait son apparition sur notre continent, il y a une trentaine d'années, au Nord des Vosges. C'est un champignon curieux, ne ressemblant à aucune de nos espèces indigènes. En voici la description :

Le champignon apparaît d'abord sous l'aspect d'un œuf à peu près semblable à celui de l'*Ithyphallus impudicus*, de 4 à 5 cm. de hauteur, à enveloppe mince et molle, blanc-rosé. Une coupe médiane montre sous une couche épaisse et gélatineuse, olivâtre, le carpophore d'un beau rouge vif, resserré sur lui-même et renfermant entre ses flancs la gléba qui, à ce moment, possède une teinte vert foncé. Lorsque les tissus intérieurs arrivent à un certain degré de développement, leur tension provoque le déchirement du sommet du péridium, le champignon s'épanouit alors en une gerbe de 5 à 7 lanières, longues de 8 à 10 cm., constituées par un tissu caverneux rappelant celui du stipe de l'*Ithyphallus*, roses extérieurement et écartées sur leur face interne, laquelle est tapissée

par la gléba vite décomposée en un réseau noirâtre. Les lanières sont au début reliées entre elles, deux à deux, par leur extrémité effilée. Sur leur fin, avant de se flétrir, elles s'infléchissent et retombent vers l'extérieur donnant ainsi au champignon un aspect bien spécial qui lui a valu le nom de « champignon-pieuve ». La partie inférieure et indivise du réceptacle constitue une sorte de stipe plus ou moins court, large et tubuleux, conique, à petite base infère noyée dans le sac primordial transformé en volve épaisse. La gléba, au moment de sa déliquescence, exhale l'odeur repoussante et cadavérique des Phallacées. Spores subcylindriques, blanches, hyalines, lisses, $5 \text{ à } 6 \times 2 \text{ à } 2,5 \mu$.

Par son réceptacle rouge et lacinié, l'*Anthurus aseroiformis* présente une certaine analogie avec le *Colus hirundinosus* CAV. et SECH., espèce rare de nos régions méditerranéennes. La position de la gléba sur la face interne du chapeau et non à l'extérieur comme chez les *Phallus*, fait que l'*Anthurus* doit être classé dans les Clathracées plutôt que dans les Phallacées, ainsi qu'il est indiqué habituellement.



APPARITION ET EXTENSION.

Ce champignon fut récolté pour la première fois en France, ainsi qu'en Europe, aux environs de la Petite Raon, bourgade située au Nord de Saint-Dié, sur le versant Ouest des Vosges. M. LITTY, le pharmacien de cette localité, à qui le champignon fut apporté, en établit une aquarelle qu'il fit parvenir au professeur René MAIRE. Ce savant mycologue reconnut dans ce champignon l'*Anthurus aseroiformis* MAC ALPINE, espèce appartenant à la flore australienne et de l'Afrique australe, et publia par la suite une note à ce sujet avec diagnose

latine dans le *Bulletin de la Société Mycologique de France* (t. XLVI, 1930).

Durant plusieurs années ce nouveau venu resta localisé à la Petite Raon où sa colonie d'origine s'implanta solidement et se développa, puis en 1926-1928, d'autres localités furent découvertes à proximité, à Raon-l'Étape, Badonviller, Celles-sur-Plaine et Allarmont. C'était le début de sa dispersion. Nouvelle accalmie jusqu'en 1932, mais à partir de cette date, chaque année apporte son contingent de nouvelles stations, pour la plupart confinées dans les Vosges septentrionales, de part et d'autre de la chaîne. C'est ainsi que l'on peut recenser actuellement

une vingtaine de localités connues de l'*Anthurus*, dans un secteur circonscrit par un polygone dont les sommets sont : Rambervillers, Saales, Molsheim, Wasselonne, Saverne, Cirey et Baccarat, avec une pointe à l'Ouest à Lunéville. Il est à remarquer que cette région, lieu de rencontre des quatre départements des Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Bas-Rhin, avec pour centre le sommet du Donon, est caractérisée par ses vastes sapinières qui la recouvrent presque en totalité.

Cependant, dès 1934, le champignon aurait traversé la plaine d'Alsace où il n'a laissé de traces qu'en quelques points des forêts de la plaine au nord de Strasbourg et franchi le Rhin, pour apparaître près de Karlsruhe, d'où il se serait propagé rapidement dans les vallées du Neckar et de la Murg. En 1940, il atteint Eberbach plus au Nord et, en 1941, fait son apparition dans le Palatinat entre Neustadt et Hambach.

Jusqu'alors l'*Anthurus* semble ne pouvoir vivre que sur un sol siliceux, car presque toutes ces localités reposent sur le primaire et les grès triasiques, mais en 1949, il fait un bond vers le Sud et se montre simultanément à Bourguignon à 10 kilomètres au Sud de Montbéliard et plus bas dans l'Ain où il est récolté au cours du congrès annuel de la Société Mycologique de France qui a lieu à Oyonnax. Tout récemment, en 1950, il apparaît plus à l'Ouest, à Chagny dans la Saône-et-Loire. Cette fois, l'*Anthurus* prend contact avec de nouveaux terrains bien différents des premiers puisqu'il s'agit ici des calcaires jurassiques.

CARACTÈRES ÉCOLOGIQUES.

L'*Anthurus* croît habituellement dans les lieux frais, à l'orée des bois, au bord des chemins et des haies, sur les talus herbeux, ou encore dans les clairières. La nature du sol, acide ou calcaire semble lui être assez indifférente ainsi qu'on vient de le voir. Il en est de même des essences forestières car on le trouve aussi bien au voisinage des Sapins et Epicéas que des feuillus, Hêtres, Chênes, Bouleaux. Il apparaît en colonies, parfois de nombreux individus. Son époque de fructification est la fin de l'été et l'automne, le plus souvent en septembre. C'est une espèce assez rustique, il lui arrive de pousser tardivement, en novembre, après les gelées ou la chute des premières neiges.

Cet ensemble de caractères explique que cette espèce, cependant exotique, ait pu se développer et s'adapter dans sa nouvelle région dont les conditions de milieu et le climat assez rude doivent différer sensiblement de celui de son pays d'origine.

HYPOTHÈSES.

A la suite de quelles circonstances cette espèce australienne a-t-elle pu parvenir dans notre hémisphère et aboutir au pied des Vosges ? Deux hypothèses ont été émises :

1° Celle du Maître R. MAIRE, fondée sur le fait que les premières stations de l'*Anthurus*

sont situées au voisinage de l'emplacement d'anciens campements de troupes américaines pendant la guerre de 1914-1918, ces troupes auraient apporté des spores avec leur équipement. Cette explication ne peut guère être retenue car ce champignon n'a jamais été signalé en Amérique.

2° Celle de Emile WALTER (in *Monde des Plantes*, 1934, n° 207, p. 18) qui s'appuie sur l'existence à Raon-l'Étape d'une importante industrie lainière traitant les laines importées d'Australie et du Cap. Il est alors naturel de supposer que des fragments d'hyménium et peut-être même de mycélium ont pu adhérer au pelage des moutons broûtant l'herbe des lieux où croît le champignon et parvenir en France dans un état permettant encore leur développement. La laine brute imprégnée de suint constitue un véhicule éminemment propice au transport des semences et fragments de végétaux et probablement à leur conservation pendant une durée assez longue. On constate en effet généralement aux abords des flatures et lavoirs de laine, la présence de toute une flore adventive originaire des pays d'élevage du mouton. L'*Anthurus* ne serait pas la première plante naturalisée chez nous introduite de cette manière.

Il est à noter, en outre, que les déchets de laine produits en cours de manufacture sont utilisés par les habitants comme engrais et enfouis dans le sol.

A l'appui de cette thèse on peut encore ajouter que la même société industrielle possède aussi une usine à Wasselonne et que cette localité semble être (ceci toutefois sans certitude) un deuxième centre de dispersion de l'*Anthurus* (stations des environs de Wasselonne et de Molsheim).

Une autre question qui se pose est celle de la propagation du champignon dans sa nouvelle contrée. Quels sont les agents qui assurent sa dissémination ?

Il y a d'abord la voie aérienne, mais celle-ci paraît peu probable car l'action du vent doit provoquer rapidement la dessiccation de la spore, organe fragile. L'intervention involontaire de l'homme en la personne des forestiers, bûcherons, voituriers et des chasseurs, soit par le transport des bois abattus, soit par la terre adhérant aux chaussures, serait plus plausible. Ce mode ne peut cependant s'admettre que pour les courtes distances, mais il est corroboré par le fait que le champignon a été observé en différents endroits au voisinage des maisons forestières et ailleurs sur le chantier d'une scierie.

Le principal agent propagateur doit être sans doute le monde animal : gibier, petits rongeurs du sol, oiseaux et surtout les insectes. Ces derniers sont probablement les responsables du transport de la plante au loin, outre Rhin et au Sud dans le Jura. Il ne faut pas oublier en effet que les Phallacées attirent les insectes par la violente odeur que dégage leur matière fertile qui de plus est visqueuse et se prête par conséquent particulièrement bien à être emportée sur les élytres et les pattes de l'insecte qui la visite.

CONCLUSIONS.

La présence de l'*Anthurus aseroiformis* sur notre sol depuis trente ans et sa dispersion déjà bien amorcée, permettent d'affirmer maintenant que cette espèce est acquise définitivement pour notre flore fongique.

Champignon peu exigeant, s'adaptant à tous les sols : siliceux, calcaire, argileux, et à toutes les conditions atmosphériques, pourvu qu'une certaine humidité lui soit fournie; rustique ainsi qu'en témoigne son adaptation au climat rude de nos régions de l'Est; prolifique par surcroît puisqu'il apparaît le plus souvent en colonies denses; indifférent enfin aux essences arborescentes qu'il accompagne, feuillus ou résineux; avec toutes ces facilités végétatives, l'*Anthurus* ne peut manquer, maintenant qu'il est implanté solidement sur notre sol, de s'étendre et de conquérir tout le continent européen. On peut escompter qu'avec le temps il y deviendra la phallacée la plus commune, supplantant ainsi nos *Phallus* indigènes.

Cette constatation ne peut manquer d'intéresser le mycologue car la flore de nos régions tempérées est extrêmement pauvre en représentants du groupe des Phallacées-Clathracées. L'attrait de cette acquisition est encore accru par le fait qu'il s'agit d'une espèce exotique d'origine lointaine et qu'une telle naturalisation est un événement fort rare dans les annales de la mycologie, si l'on excepte certains micro-mycètes parasites des cultures.

L'introduction de l'*Anthurus* présente également un intérêt exceptionnel en ce sens qu'elle constitue un exemple remarquable et probablement unique de naturalisation de plante adventice se produisant au grand jour. Sa date d'apparition est bien connue ainsi que le point de départ de son rayonnement. L'aspect très par-

ticulier du champignon ne lui permet pas de passer inaperçu là où il apparaît, même au regard du profane, on peut donc le suivre pas à pas dans son cheminement à la conquête de son nouveau territoire. De nombreuses observations à son sujet ont pu être faites déjà, avec celles qui ne marqueront pas de l'être par la suite, elles constitueront une documentation précieuse sur un cas de migration très curieux dans le monde des champignons supérieurs.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- LEMASSON. — Champignon nouveau pour les Vosges. *Bull. Soc. Lorraine de Mycol.*, n° 5, 1923, 1 fig.
- Ch. CHRISTMANN. — Propagation de l'*Anth. aser.* *Bull. Assoc. Philom. d'Als.-Lorr.*, 1928, p. 564.
- D^r René MAIRE. — Notes mycologiques. *Bull. Soc. Mycol. de Fr.*, t. XLVI, 1930, p. 227.
- E. GILBERT. — *Communication Soc. Mycol. de Fr.*, t. XLVIII, 1932, p. xxvi.
- PIOT et DEMANGE. — L'*Anth. aser.* *Communication à la Soc. d'Emulat. des Vosges*, 20-9-1934.
- A. HÉE. — L'*Anth. aser.* dans les Vosges. *Bull. Ass. Philom. d'Als.-Lorr.*, 2^e fasc., 1934, 2 fig.
- E. WALTER. — L'*Anth. aser.* en Alsace. *Monde des Plantes*, mai-juin 1934, p. 18.
- V. DEMANGE. — Pl. LXVIII Atlas. *Bull. Soc. Mycol. de Fr.*, t. LI, 1935.
- R. RAMADE. — *Communication, Bull. Soc. Mycol. de Fr.*, t. LXI, 1945, p. xvi.
- R. RAMADE. — *Communication, Bull. Soc. Mycol. de Fr.*, t. LXIV, 1948, p. xxvi.
- KALLEMBACH-ZEITSCHR. f. *Pilzkunde Darmstadt*, 1939, fasc. 3, 4, 1940-1 et *Kosmos*, 1941, pp. 375-376; 1942, fasc. 7, pp. 145-146, pl. color.
- STRICKER (Paul). — A. a., ein für Deutschland neuer Pilz im Oberrheingebiet (Un nouveau champignon pour l'Allemagne dans le bassin supérieur du Rhin). *Beit. z. naturk. Forschung i. Oberrheingebiet*, t. VII, pp. 287-300, 3 pl. dont 1 color., 1 carte esquisse.

BIBLIOGRAPHIE

A new series of Plant science books. Vol. XXV. Families of Dicotyledons by Alfred GUNDERSEN. Waltham, Mass.: The Chronica Botanica Co.; Paris VI: Librairie P. Raymann, 17, rue de Tournon, 1 vol., 238 p.

Ce livre, dédié aux mémoires de Gaston BONNIER et de C. Stuart GAGER, comporte un chapitre d'introduction confié aux meilleurs spécialistes américains: Fossiles, par C. A. ARNOLD; Anatomie du bois (O. TIPPO); Carpelles et Ovules (Th. JUST; Embryologie (H. F. COPELAND); Cytotaxonomie (J. H. TAYLOR); Géographie des plantes (W. H. CAMP).

Chacun des auteurs indique comment chaque aspect de la science apporte ses documents à l'édifice phylogénique. Retenons que *Pæonia* serait voisin des Dilleniacees et *Clematis* des Lardizabalacees, ce qui restitue aux Renonculacées leur caractère herbacé.

Dans un chapitre sur les « caractères », l'auteur donne une idée des sens d'évolution proposés par les divers auteurs à propos des diverses parties de la plante.

Le chapitre historique est très intéressant par la confrontation des divers systèmes. L'auteur propose un tableau qui débute par Magnoliales, Ranales et Piperales, et se termine par les Campanales, Umbellales, Rubiales, Asterales.

Un tableau ultra simplifié caractérise les grands groupes par un nom de genre.

Magnolia donne deux rameaux :
Rameau de droite : *Rosa* qui, d'une part, donne *Rubia*, d'autre part *Ulmus*.
Rameau de gauche : *Cistus* qui, d'une part, donne *Dianthus* et, d'autre part, un rameau qui comprend successivement : *Thea*, *Malva*, *Geranium*, *Jasminum*.

Le système adopté commence par les Magnoliales.

Au début de chaque ordre, le nombre de chromosomes des familles qui le composent est fourni. Pour chaque famille décrite brièvement (de 7 à 30 lignes en général) sont donnés : une indication de la répartition géographique, les principaux caractères et l'indication des diverses interprétations des affinités chez les divers auteurs. De nombreuses illustrations montrent les caractères floraux de beaucoup de familles et d'espèces dans ces familles.

En conclusion, l'auteur souhaite qu'une liste des familles admises par une commission internationale devienne officielle et qu'on ne la change pas de longtemps.

Une bonne bibliographie, en général postérieure à 1925, tient une dizaine de pages et un index des noms des plantes terminent cet excellent ouvrage précieux pour le botaniste averti et pour le débutant.

H. GAUSSEN.

Trisetum Gaudinianum BOISS.

Par Bernard GIRERD (Le Thor, Vaucluse).

J'ai récolté, le 13 mai 1951, à Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône) sur les sables de la Durance, un peu en contre-bas de la route du Pont de Mirabeau, un petit *Trisetum* annuel qui doit être nouveau pour la flore française.

Il s'agit de *Trisetum Gaudinianum* BOISS. (= *Tr. Cavanillesii* KIMTH. = *Avena Loefflingiana* GAUD. non CAV. = *A. Gaudini* RAPIN), détermination confirmée par M. G. BLANCHET de Montpellier.

Cette espèce se distingue par ses glumelles dont chacune est prolongée par une longue pointe sétacée. C'est une plante annuelle, à épis

court et axe de l'épillet longuement poilu.

On connaît *Trisetum Gaudinianum* dans quelques localités du Bas-Valais en Suisse et en Espagne. DE CANDOLLE, dans la Flore française, et HUSNOT, dans la monographie des graminées, la citent en Italie (Vallée d'Aoste et Suse).

En France, sur les bords de la Durance, il sera nécessaire de faire une étude plus complète sur l'extension de ce *Trisetum*. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'une plante adventice, mais d'une espèce bien naturelle, échappée aux regards des précédents chercheurs. Cette nouvelle localité constitue un point intermédiaire dans l'aire disjointe de cette espèce. Elle est en tout cas à rechercher sur tout le cours de la Durance.

Notules floristiques sur la flore des Maures

Par J. BOUCHARD.

Lathyrus inconspicuus L.

J'ai trouvé cette rare espèce, signalée au Luc, par HUET et HANRY, dans des champs non labourés, sur la route du Cannet au Thoronet (Var), à gauche avant Miolan, un peu avant d'arriver à la ligne électrique H. T., en compagnie d'*Adonis autumnalis* L.

Geranium lanuginosum LAMK.

Le massif forestier des Maures ayant été incendié en partie, au cours de l'été 1950, de vastes pans de montagne ont été complètement dépouillés du maquis impenétrable qui les recouvrait les années précédentes. L'hiver 1950-1951 ayant été très humide, une dense végétation de plantes annuelles s'est installée sur le

versant Nord de la Sauvette. Le Géranium, à peu près invisible les années précédentes, recouvre presque exclusivement de longues bandes de terre meuble très chargée en charbon, depuis l'altitude de 400 mètres jusque près du sommet.

Doronicum plantagineum L.

Est apparu sur le talus dominant le ruisseau de Mourrefrey, près les Mayons du Luc, après l'incendie des buissons qui le masquaient vraisemblablement. Il me semble un peu différent du type occidental. Il s'en distingue, en effet, par son réceptacle très velu, son péricline dépassant presque les ligules; ses feuilles basilaires cordées.

Il se rapproche davantage de la race *Willdnovii* ROUY dont il diffère par les feuilles plus grandes et nettement acuminées.

Existe également à Saint-Tropez, près les « Moulins de Bestagne ».

Méprises Botaniques

Il faudrait multiplier les pages du *Monde des Plantes*, si l'on voulait y mentionner toutes les méprises botaniques qu'on relève chez les romanciers, les poètes, dans les récits des voyageurs et même dans de savantes études géographiques, quand leurs auteurs n'ont pas eu le soin de confier à des spécialistes la révision de ce qui, dans leurs mémoires, est relatif à la végétation. Les noms des plantes ne correspondent pas, pour beaucoup d'écrivains, à des réalités précises; ils sont cités sans aucun souci d'exactitude, même quand les descriptions se rapportent à des régions déterminées, dans lesquelles il conviendrait de ne pas introduire des plantes étrangères à la région décrite.

C'est ainsi que, dans plusieurs de ses romans, Henry BORDEAUX égare des Mèlèzes dans les forêts de la Grande-Chartreuse, tandis que le philosophe Edouard SCHURÉ y, a vu la Digitale pourpre, plantes inconnues dans ce massif des Alpes. BALZAC, dans « *Le Médecin de campagne* », parlant d'un gros bourg situé au pied de la Grande-Chartreuse, évoque les odeurs des jeunes pousses de Mèlèze et nous promène à travers des haies d'Arbousier. Le nom du Mèlèze est assez euphonique et a plus de grâce que ceux du Pin et du Sapin; c'est sans doute ce qui a fait le succès de cette essence auprès des romanciers, qui en abusent. Le Cèdre a aussi leurs faveurs et, dans « *Hans* », un ro-

man de Michel BOUTRON, récemment publié, c'est en abattant un Cèdre — dans une forêt des Alpes! — que le héros du livre manque d'être tué. Henry BORDEAUX a écrit que la Savoie embaume le Cyclamen et la Lavande, et il n'existe pas un seul pied de Lavande sauvage en Savoie! Ailleurs, une série de noms se succèdent, sans que l'auteur se doute qu'il s'agit de la même espèce; on lit dans « *Rabollot* », de Maurice GENEVOIX: « Une allée pressée de noisetiers, d'aveliniers et de coudrriers. » On pourrait faire une récolte abondante de bévues du même genre, mais est-ce la peine d'insister sur ces traits d'ignorance, qui sont tout simplement amusants, sans plus?

Jules OFFNER (Grenoble).

Offres et Demandes

P. ELLEN, 139 Mittlere Strasse, Bâle (Suisse), cherche à acheter un herbier des Gramineæ, Juncaceæ et Cyperaceæ des espèces européennes.

DHIEN, Cergy-la-Tour (Nièvre), recherche :
BOISTEL : *Nouvelle flore des Lichens*.

P. de PALÉZIEUX, Herbier Boissier, Université, Genève (Suisse), recherche :

ACLOQUE : *Flore de la région méditerranéenne*.
— *Flore de la France Sud-Ouest*.

Le Gérant : C. LEREDDE.

TOULOUSE — imprimerie P. JULIA, 2, rue Tomponières